



INFO – B L É

JUILLET 2007

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Bulletin n° 6

Les paiements intérimaires ont été effectués fin juin, totalisant 1,95 million \$. En moyenne les producteurs ont reçu par tonne: Pool A : environ 51,75\$; Pool C : env. 35,00\$; Pool D : env. 10,50\$; Pool E : env. 37,80\$; Pool G : env. 18,00\$; Ces montants s'ajoutent aux paiements préliminaires effectués en octobre 2006 et en février 2007. Le total de tous ces paiements représente environ 90% du paiement final – les producteurs recevront le solde, soit environ 10% lorsque les pools seront fermés à l'automne 2007.

Les marchés des blés sont de plus en plus volatiles ces dernières semaines. Après de bonnes conditions agronomiques tout au long de l'automne et de l'hiver, les blés roux de force d'hiver aux États-Unis (HRW) ont connu une forte gelée en avril, causant des dommages majeurs mais difficiles à quantifier avant la récolte. Or depuis, la récolte de ces blés d'hiver a connu d'incessantes pluies qui font craindre une baisse de la qualité. Par ailleurs, l'Ukraine a connu une sécheresse au printemps qui devrait affecter leurs rendements céréaliers. Tout ceci dans un contexte mondial marqué par des stocks de report de blé bas et par la flambée des prix fourragers. Cependant, la récente chute brutale des cours du maïs pourrait avoir un impact négatif sur le blé.

Malgré des problèmes majeurs de toxines causés par des conditions agronomiques défavorables en 2006, nous avons réussi à commercialiser la grande majorité des blés dans les marchés panifiables. Cela a demandé beaucoup d'efforts et de travail conjoint avec les Centres de services accrédités (CSA) en terme de criblage et ségrégation des lots de blé et une bonne communication avec les minoteries.

La Convention de services établissant les frais de services des CSA a été approuvée pour une durée de trois ans, soit pour les années 2007, 2008 et 2009. Les frais d'analyse à l'entrée du camion baissent à 70\$ du voyage (96\$ en 2006). Les frais de réception (entrée, pesée, nettoyage et criblage) sont maintenant fixés à 15\$/tonne (alors qu'ils variaient entre 15\$ et 17\$ la tonne en 2006). Finalement, les frais d'analyse à la sortie (pesée, classement et analyse de la fusariose) sont maintenant à 4\$/tonne pour le blé panifiable mais sont réduits à 2\$/tonne pour le blé déclassé (fourrager). Cette grille de tarifs est gelée pour les trois années couvertes par la Convention.

Les superficies semées en blés sont à la baisse cette année-ci en raison de la forte augmentation

du maïs. Le Service de mise en vente en commun du blé s'attend donc à commercialiser moins de tonnages en 2007 qu'en 2006. Afin de rationaliser l'efficacité du système de logistique, il se pourrait que certains Centres de services accrédités n'aient pas d'attributions de blé cet été. Ne soyez donc pas surpris si nous demandons à certains d'entre vous de livrer à un CSA autre que celui que vous avez utilisé l'an passé.

Nous avons relevé quelques cas de producteurs ayant demandé des paiements anticipés pour le blé humain et qui n'étaient pas encore enregistrés au Service de mise en vente en commun du blé. Nous voudrions rappeler aux producteurs qui ont semé du blé se destinant aux marchés panifiables qu'ils doivent **s'inscrire le plus tôt possible**. Ceci est très important pour la planification logistique et commerciale de la campagne 2007-08.

Tel que discuté pendant l'Assemblée générale, le Conseil d'administration de la Fédération a décidé d'augmenter les frais administratifs du Service de mise en vente en commun du blé. Ces frais avaient été fixés à 3\$/tonne pendant les deux premières années du fonctionnement du Service du blé afin de faciliter la mise en place du système de commercialisation. Les frais passent à 4\$/tonne en 2007, reflétant de manière plus réaliste les coûts encourus.

POUR TOUTE INFORMATION

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Maison de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien, bureau 505
Longueuil (Québec) J4H 4G4

Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-6372
Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca
Internet : www.fpccq.qc.ca